



CENTRE INTERNATIONAL de la CARICATURE et du DESSIN de PRESSE et d'HUMOUR

Communiqué de Presse du 10 janvier 2021.

La Direction du Centre est abasourdie par la notification du refus du Chef de l'Etat d'installer en Limousin la Maison Européenne du Dessin de Presse. La capitale a été préférée, alors même que l'infrastructure existe déjà en Limousin, et présentait de nombreux avantages, de sécurité, d'expérience, et de légitimité reconnue.

C'est un sentiment de mépris et d'injustice qui prévaut ici au Centre de la Caricature parmi tous les bénévoles. Voir plus de 40 années d'investissement dans la défense de la Liberté d'expression à travers le dessin de presse balayées par un choix politique sans aucune justification laisse sans voix.

Ce choix va à l'encontre de toutes les annonces, de tous les atouts considérables, de savoir-faire, de mémoire, d'engagement de la population de Saint Just Le Martel et du Limousin, pour défendre ce qui existait déjà depuis 1982. C'est une gifle aussi aux 250 dessinateurs qui, chaque année font le chemin vers Saint Just Le Martel pour le Festival International, et qui se sont mobilisés en majorité en faveur de ce lieu de rencontres et de célébration de la Liberté d'Expression.

La Direction du Centre conteste cette décision car elle contrevient fondamentalement à l'intérêt de ce projet, au travers notamment, d'une décentralisation soi-disant promise dans le discours de politique générale de Mr le Premier Ministre.

Nous contestons ce projet, car il est à contrecourant du désenclavement culturel, alors même que Saint-Just Le Martel est à 1h de Paris par avion.

Nous contestons ce projet, car il déconsidère et nie toute l'expérience d'organisation d'expositions, et le lien très fort qui lie la communauté des dessinateurs au Centre International de Saint Just Le Martel, riche de plus de 2500 partenaires à travers les cinq continents.

Nous le contestons enfin, parce qu'il va à contrecourant de tous les investissements précédents, réalisés de concert, par les Fonds Européens, l'État, la Région, le Département, la Commune en 2011. Tous avaient témoigné de la reconnaissance et de la légitimité de ce lieu pour en faire le sanctuaire de la défense de la Liberté d'Expression à travers le dessin satirique.